



Vallon-Neuves

Convocation Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Vallon sont convoqués
en Assemblée communale ordinaire le



Mardi 3 juin 2025
à 20 h 00
à « La Chaumière »



Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 10 décembre 2024 (*ce dernier ne sera pas lu. Il est disponible sur le site internet de la commune et auprès de l'administration communale*).
2. Comptes 2024 (*les comptes ne seront pas lus entièrement étant disponibles sur le site internet de la Commune et auprès de l'administration communale*).
 - 2.1 Comptes de fonctionnement
 - 2.2 Comptes des investissements + Bilan
 - 2.3 Rapport de la Commission financière et de l'organe de contrôle
 - 2.4 Approbation
3. Règlement du personnel (*il ne sera pas lu étant à disposition auprès de l'administration communale ainsi que sur le site internet de la commune*).
 - 3.1 Présentation
 - 3.2 Rapport de la Commission financière
 - 3.3 Approbation
4. Transfert du droit de superficie (DDP 217) en faveur de la Fondation Pro Vallon à l'Etat de Fribourg
 - 4.1 Présentation
 - 4.2 Rapport de la Commission financière
 - 4.3 Approbation
5. Divers
 - 5.1 Communications du Conseil communal
 - 5.2 Réponses aux questions de l'Assemblée communale précédente
 - 5.3 Parole aux citoyens

Le Conseil communal

Résultat des comptes 2024

RESULTAT DES COMPTES 2024

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	2024	
	DEPENSES	RECETTES
Administration générale	461'176.31	67'783.80
Ordre et sécurité public	61'827.16	23'603.55
Enseignement et formation	645'927.45	395.20
Culte, culture et loisirs	5'961.55	0.00
Santé	235'023.20	1'118.00
Affaires sociales	274'843.85	764.00
Transports et communications	120'696.95	1'793.20
Protection - aménagement de l'environnement	268'971.94	219'337.94
Economie	1'494.00	19'868.38
Finances et impôts	34'808.15	1'761'155.30
Prélèvement sur la réserve de retraitement PA	0.00	187'521.08
	2'110'730.56	2'283'340.45
BENEFICE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT	172'609.89	
TOTAUX	2'283'340.45	2'283'340.45

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	2024	
	DEPENSES	RECETTES
Administration	0.00	0.00
Enseignement et formation	0.00	27'291.60
Transports et communications	31'300.35	0.00
Protection - aménagement de l'environnement	0.00	3'000.00
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	31'300.35	30'291.60
Report au bilan des investissements	30'291.60	31'300.35
TOTAUX	61'591.95	61'591.95

BILAN

31.12.2024

ACTIF

Patrimoine financier

Disponibilités	433'986.62
Créances	689'155.35
Actifs de régularisation	150'580.85
Placements financiers à court terme	6'566.24
Immobilisations corporelles du Patrimoine financier	370'000.00

Patrimoine administratif

Immobilisations corporelles du Patrimoine administratif	3'412'921.41
Immobilisations incorporelles du patrimoine administratif	13'369.70
Participations	96'200.00

TOTAL DE L'ACTIF

5'172'780.17

PASSIF

Capitaux de tiers

Engagements courants	7'886.30
Passifs de régularisation	232'389.80
Emprunts	902'725.00
Subventions d'investissements	591'973.76

Capitaux propres

Financements spéciaux	376'713.07
Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif	1'312'647.57
Résultat annuel	172'609.89
Résultat cumulés des années précédentes	1'575'834.78

TOTAL DU PASSIF

5'172'780.17

Important : Vous avez, dès maintenant, accès aux comptes détaillés sur le site internet de la commune.
Vous pouvez également les consulter au guichet communal lors des horaires d'ouvertures.

RECHERCHE : Accueillant(e)s en milieu familial

Nous recherchons des

Accueillant(e)s en milieu familial

Nous vous offrons :

- ✓ Un travail à votre domicile (2 à 5 jours/semaine)
- ✓ Une formation obligatoire en cours d'emploi
- ✓ Un salaire horaire en fonction des heures d'accueil.

N'hésitez pas si ...

- ✓ Vous aimez les enfants,
- ✓ Vous avez envie de partager du temps avec eux,
- ✓ Vous souhaitez rendre service aux familles de notre région.

Contactez-nous sans plus attendre pour obtenir des renseignements complémentaires au 026 / 677 06 14.

Association "Les P'tits Pruneaux"
Route du Gottau 17
1566 St-Aubin / FR

026 677 06 14
basse-broye@accueillejour.ch
www.accueillejour.ch



LES TRICOTEUSES

A la cafétéria du Musée
Romain à Vallon de 13h30 à
16h30

Le lundi, deux fois par mois

Que vous soyez débutante ou experte, que vous aimiez tricoter ou crocheter, venez avec votre laine et vos aiguilles nous rejoindre !

Vous pourrez partager votre passion, échanger des astuces et créer de jolis ouvrages dans une ambiance conviviale mais aussi nouer des liens et faire de nouvelles rencontres.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire et c'est gratuit.

Le café et le thé vous seront proposés au prix de CHF 3.-.

EN MAI

LUNDI
5 MAI 2025
LUNDI
19 MAI 2025

EN JUIN

LUNDI
2 JUIN 2025
LUNDI
16 JUIN 2025

LA COMMISSION
ANIMATION,
CULTURELLE ET
SENIORS DE LA
COMMUNE DE
VALLON

Vallon est sur iBroye

Plus besoin de rechercher l'information,
laissez-là venir à vous.



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play



Table conviviale à l'Auberge des Carabiniers à St-Aubin

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'une table conviviale à l'attention des senior.es de 60 ans et plus des communes de Vallon & St-Aubin. Ce projet, mené en collaboration avec Pro Senectute, est l'occasion idéale de partager un bon repas, dans une ambiance agréable en compagnie d'autres personnes.

Une table vous est réservée chaque 1^{er} vendredi du mois à l'Auberge des Carabiniers à St-Aubin. Le prochain repas convivial aura lieu le **vendredi 6 juin 2025 à 12h00**. Réservez votre place en vous annonçant directement auprès de Monsieur et Madame Pingris, par téléphone au 026 677 32 32 au min. 24 heures à l'avance, en mentionnant : table conviviale seniors.es.



TABLE CONVIVIALE A l'Auberge des Carabiniers à St-Aubin

Vous avez envie de passer un moment convivial dans un restaurant de votre région et déguster un menu à prix attractif ?

Une table est réservée pour vous, senior.es de Vallon et de St-Aubin.

Informations pratiques

A midi, le 1^{er} vendredi du mois à 11.45.
Menu du jour et café pour 20.- CHF.
S'annoncer 24 heures à l'avance.

Réservation auprès de

Monsieur & Madame Pingris
026 277 32 32

Renseignement auprès de

Anne-France Guillaume, Pro Senectute
079 686 25 48, les mercredis



Atelier soutien numérique

En collaboration avec Pro Senectute et dans le cadre du programme senior+ des communes de Vallon et St-Aubin, un nouvel atelier de soutien numérique va être lancé. L'objectif est d'aider les aîné.es à mieux utiliser leurs appareils connectés, certaines applications et à gérer leurs ordinateurs personnels, afin de réduire la fracture numérique.

Pour faire vivre ce projet, nous recherchons des bénévoles ayant des compétences en informatique, jeunes ou seniors, afin d'animer les ateliers de manière ponctuelle.

Une permanence se tiendra un mercredi par mois, en alternance entre les communes de St-Aubin et de Vallon. Vous avez des questions sur une application ? Vous avez besoin d'aide pour une opération numérique ? Cet atelier vous sera destiné.

Pour plus d'informations ou pour participer, contactez

Anne-France Guillaume, Pro Senectute.

Email : anne-france.guillaume@fr.prosenectute.ch

Tél. : 079 686 25 48

TOUS LES 1^{er}
VENDREDIS DU
MOIS



EN MAI

VENDREDI

2 MAI 2025

EN JUIN

VENDREDI

6 JUIN 2025

RESERVATION

026 277 32 32

Présentation des prestations sociales de Pro Senectute

Conseil et orientation pour les senior.es et leurs proches.

Une présentation du service de consultation sociale de Pro Senectute aura lieu le

mercredi 4 juin lors du **Café-contact** de Vallon.

Ce service propose des prestations gratuites et confidentielles.

Il permet aux personnes âgées et à leur proche de l'aide, de l'information et du conseil afin de préserver leur autonomie le plus longtemps possible.





**Samedi 12 avril, sous un magnifique soleil,
l'AES le Marronnier a fêté ses 5 ans !**

Ouvert en août 2019, la structure accueille actuellement

67 enfants

des communes de St-Aubin et Vallon.

Rassemblés sur la place du Château, 8 stands de jeux attendaient petits et grands pour passer un bon moment et s'amuser.

Au programme : quiz, jeux des odeurs ou encore boîtes mystères. Un stand de pâtisseries, confectionnées par les enfants,

Ce sont 21 enfants fréquentant l'AES qui ont tenu les stands sous la supervision des 4 éducateurs.



L'équipe éducative remercie infiniment tous les enfants qui ont œuvrés à l'organisation et au bon déroulement de cette journée. Merci également aux nombreuses personnes présentes qui ont rendu cette journée riche en émotions !

« **MERCI** » aux communes de St-Aubin et Vallon ainsi qu'aux membres de la commission AES pour leur soutien dans le bon déroulement de cette journée.

Chemin forestier : Une inauguration réussie !



Le samedi 5 avril, environ 150 personnes se sont réunies sous un soleil radieux pour inaugurer le nouveau chemin forestier reliant Missy, Saint-Aubin et Vallon.

Tout au long de la promenade, petits et grands ont pu découvrir des anecdotes sur l'histoire et la vie de nos trois villages.

Le moment symbolique du coupé de ruban, devant le Pont du Diable fraîchement rénové, a marqué l'ouverture officielle du chemin.

Un projet commun qui illustre à merveille la belle collaboration entre nos trois communes.

L'apéritif qui a suivi a permis à chacun d'échanger dans une ambiance conviviale et détendue.

Des grills étaient à disposition pour ceux qui souhaitaient faire des grillades et la journée s'est terminée vers 16h00 dans la bonne humeur.



Election complémentaire au Conseil communal

Madame, Monsieur,

Le dimanche 18 mai prochain aura lieu la votation pour l'élection complémentaire au Conseil communal.

Aucune liste n'ayant été déposée, vous avez été nombreux à nous demander comment procéder.

Dans ce cas de figure, vous pouvez voter pour la personne de votre choix, à condition que cette dernière soit au bénéfice de la citoyenneté active en matière communale, soit, selon l'article 2a de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) :

Ont le droit de voter et d'élire en matière communale, s'ils sont âgés de 18 ans révolus :

- a) *les Suisses et Suissesses domiciliés dans la commune*
- b) *les étrangers et étrangères domiciliés dans la commune qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans et au bénéfice d'une autorisation d'établissement (permis C)*

Nous vous remercions de votre engagement et vous présentons nos meilleures salutations.

Le Conseil communal



Proches aidants



Etre proche aidant c'est quoi ?

On estime que c'est une personne sur sept (14% de la population) qui reçoit une aide informelle de la part de proches, souvent des conjoints et des enfants, parmi eux principalement des femmes, parfois des voisins ou amis.

La Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) est consciente que par leur engagement, ces personnes fournissent un travail essentiel pour la société.

CAFÉ PROCHE DANS LA BROYE

Cher·ères proches aidant·e·s,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre prochain Café Proches, organisé en collaboration avec le Réseau Santé de la Broye. Cet événement vous est spécialement dédié : un moment d'échange et de partage dans une atmosphère conviviale, pour rencontrer d'autres proches aidant·e·s.

 **Date : 28 mai 2025**

 **Heure : 14h00 – 16h00**

 **Lieu : Restaurant du Port, Route du Port 3, 1470 Estavayer-le-Lac**

Merci de vous inscrire **avant le 22 mai 2025**

 Email : info@pa-f.ch

 Téléphone : 077 212 25 55

 **Un service de relève à domicile gratuit est proposé par la Croix-Rouge. Votre demande est à fournir **avant le 19 mai 2025** au 026 347 39 79.**

Au plaisir de vous accueillir pour ce moment d'échange !

Création d'un bureau technique intercommunal



Le Conseil communal a le plaisir de vous annoncer la création d'un nouveau **bureau technique intercommunal**, fruit d'une collaboration entre les communes de **Saint-Aubin, Gletterens et Vallon**.

Dans ce cadre, la commune de Saint-Aubin a engagé, à compter du **1er mars 2025**, **Monsieur Federico Coca** en qualité de **répondant technique**, principalement pour les communes de Vallon et Gletterens.

Titulaire d'une formation d'**architecte**, M. Coca possède également une solide expérience dans le domaine de l'**urbanisme**, ayant exercé ces dernières années comme **responsable de la planification locale et de détail** pour plusieurs communes fribourgeoises.

Originaire d'Espagne et actuellement domicilié à **Avenches**, il est père de **trois petites filles** et s'implique activement dans la vie politique de sa commune.

Monsieur Coca se réjouit de débiter cette nouvelle aventure au sein du **bureau technique intercommunal**, et de pouvoir contribuer au développement harmonieux de nos localités.

N'hésitez pas à le contacter pour toute question ou demande en lien avec la **police des constructions** ou l'**aménagement du territoire** :

Téléphone : 026 677 36 77
E-mail : bureau.technique@vallon.ch

Souhaitez-vous rejoindre le Conseil des parents ?



Suite à l'entrée en vigueur du Règlement de la Loi sur la Scolarité obligatoire (RLS) du 19 avril 2016, notre cercle scolaire a mis en place, en 2018, un conseil des parents.

Le rôle du conseil des parents est de permettre l'échange d'informations entre les parents, l'école et les communes. Il apporte également son aide à l'organisation de diverses activités telles que le marché de Noël, carnaval ou encore la clôture scolaire. Il peut également proposer des thèmes ou des conférences sur divers sujets. Le conseil des parents n'a pas de rôle pédagogique.

Il est composé des conseillers communaux /conseillères communales responsables des écoles, de la directrice de l'école, d'un enseignant/d'une enseignante choisi(e) parmi le personnel de l'école et de cinq parents d'élèves.

Afin de compléter le conseil des parents pour la rentrée 2025-2026, nous recherchons un parent motivé, représentant les enfants de la commune de Vallon, qui a envie de nous rejoindre dans cette activité pour apporter aide, soutien et de nouvelles idées à l'école.

Alors, si vous êtes disponible quelques soirées par année, que vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés dans notre cercle scolaire (obligatoire), n'hésitez pas à nous faire parvenir votre intérêt par mail commune@vallon.ch ou par téléphone 026 667 20 27 jusqu'au **27 juin 2025** dernier délai.

En vous remerciant d'avance pour votre investissement.

Avec nos meilleures salutations.

Le conseil des parents du Cercle scolaire de Saint-Aubin/Vallon

Les Remolons



MERCI de leur faire bon accueil

Des provisions ... providentielles



Des provisions... providentielles

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
Approvisionnement économique du pays

Calculateur de
provisions domestiques



La Jeunesse
de Vallon présente :

TOURNÉE DU VILLAGE

Dans la journée
du samedi
31 mai 2025



Êtes-vous prêt à l'imprévu ?

Chacun peut, inopinément,
se trouver dans une situation extrême.
Il est alors rassurant de savoir que
l'on a constitué ses propres provisions domestiques.

Sur le QR code ci-dessous, vous pouvez directement
accéder à la brochure, ou sinon vous pouvez l'obte-
nir au bureau communal.



[OFAE - Des provisions... providentielles \(lien\)](#)

Plantes indigènes problématiques et néophytes invasives

Sur le site **Info Flora** se trouve une description détaillée, ainsi que des photos des différentes espèces.



On entend par néophyte, une plante exotique introduite accidentellement ou intentionnellement dans l'environnement naturel.

Parmi ces néophytes, certaines espèces sont dites "envahissantes": elles se répandent rapidement au détriment des espèces indigènes. Leur caractéristique biologique, comme une croissance rapide ou un taux de reproduction élevé, leur permettent de concurrencer et de supplanter à moyen ou long terme les espèces typiques d'un milieu naturel.

Certains néophytes présentent des risques majeurs pour la santé humaine (pollen allergène de l'Ambroisie, brûlures de la peau provoquées par la Berce du Caucase).

Finalement, les envahisseurs peuvent altérer le fonctionnement des écosystèmes, engendrant des coûts élevés pour les communautés. Par exemple, le long des cours d'eau, la Renouée du Japon n'assure pas la même protection contre l'érosion que les espèces indigènes qu'elle concurrence. Elle provoque alors un affaiblissement des berges et de graves problèmes d'érosion.

Ces espèces envahissantes représentent donc une menace sérieuse pour la nature. L'ampleur du problème est telle qu'au niveau mondial, ces néophytes sont la deuxième cause de la diminution de la biodiversité. Afin de contrer la prolifération de ces espèces, des mesures de luttes actives devraient être mises en place. Pour les particuliers, un simple geste peut aussi contribuer à limiter la dissémination de ces espèces, par exemple en abandonnant les plantes ornementales envahissantes (ex : le Buddleia ou l'arbre à papillons) au profit des espèces indigènes.

Pose des panneaux d'interdiction de circulation

Chères habitantes, chers habitants,

Nous vous informons que des panneaux d'interdiction de circulation ont été posés au mois d'avril concernant l'interdiction de circuler sur les chemins

- du Chêne
- de Cheyron
- de la Bauma

Seuls les exploitants agricoles sont autorisés à circuler dans cette zone. Cela comprend :

- Les machines agricoles
- **Les véhicules privés des agriculteurs se rendant à leurs champs situés dans la zone concernée**

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration.

Le Conseil communal



Société de Tir de Vallon

La société de Tir de Vallon a repris ses entraînements au stand selon le programme ci-dessous.

Une barrière de sécurité est mise en place 1/4 heure avant et après chaque entraînement, sur le chemin menant à la ciblerie, venant de Carignan et venant de la forêt.

**IL EST IMPERATIF DE RESPECTER
CETTE INTERDICTION DE PASSAGE**



Programme de tir 2025

					Nbre
Avril	samedi	5	Champ. grp (FR) et section (CH)	09h45 à 11h45	1
	mercredi	9	Champ. grp (FR) et section (CH)	18h00 à 20h00	2
	samedi	12	Champ. grp (FR) et section (CH)	09h45 à 11h45	3
	mercredi	16	Champ. grp (FR) et section (CH)	18h00 à 20h00	4
	mercredi	23	Coupe district	18h00 à 20h00	5
	samedi	26	Champ. grp (FR) et section (CH)	09h45 à 11h45	6
	mercredi	30	Coupe district	18h00 à 20h00	7
Mai	mercredi	7	Champ. section (CH), cible camp	18h00 à 20h00	8
	samedi	10	Champ. section (CH), cible camp	09h45 à 11h45	9
	mercredi	14	Champ. section (CH), cible camp	18h00 à 20h00	10
	mercredi	21	Champ. section (CH), cible camp	18h00 à 20h00	11
	mercredi	28	Coupe district	18h00 à 20h00	12
Juin	mercredi	4	Coupe district	18h00 à 20h00	13
	samedi	7	Tir obligatoire	09h45 à 11h45	14
	mercredi	11	Tir de fête	18h00 à 20h00	15
	samedi	14	Tir de fête	09h45 à 11h45	16
Juillet	samedi	5	LZ-Cup (Subaru), Conc. Ind.	09h45 à 11h45	17
	samedi	12	LZ-Cup (Subaru), Conc. Ind.	09h45 à 11h45	18
Août	samedi	2	Tir obligatoire	09h45 à 11h45	19
	mercredi	6	LZ-Cup (Subaru), Conc. Ind.	18h00 à 20h00	20
	mercredi	13	Coupe district	18h00 à 20h00	21
	samedi	23	Conc. Ind.	09h45 à 11h45	11
	mercredi	27	Coupe district	18h00 à 20h00	23
Septembre	samedi	13	Conc. Ind.	09h45 à 11h45	24
	samedi	27	Tir de clôture	09h00 à 12h00	25-26